

Valence, le 10 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HANDICAP : CÉLÉBRATION DES 18 ANS DE LA LOI DU 11 FÉVRIER 2005, MISE EN LUMIÈRE D'UN HABITAT INCLUSIF

Dans le département de la Drôme, l'Etat en partenariat avec le Département a choisi de célébrer les 18 ans de la loi du 11 février 2005 par une visite d'un habitat inclusif, « Les Micocouliers », se situant sur la commune de Saint Marcel les Valence le samedi 11 février 2023 matin.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a fixé comme objectif la mise en œuvre de dispositifs assurant à toute personne handicapée l'accès aux institutions et aux droits fondamentaux, son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie, et le plein exercice de sa citoyenneté.

Le recul du taux de chômage des personnes en situation de handicap de 6 points depuis 2017, l'augmentation de 30% des enfants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire sur la même période, l'ouverture du droit de vote aux majeurs protégés et l'élargissement de l'accès à la prestation de compensation du handicap témoignent des avancées quotidiennes réalisées dans la poursuite de cette ambition.

À quelques mois de la prochaine Conférence nationale du handicap, qui se tiendra sous l'autorité du président de la République, la politique régionale relative au handicap de l'ARS repose toujours sur l'ambition de « **changer durablement de regard et de méthode pour accompagner l'autonomie des personnes concernées**, renforcer leur citoyenneté, par leur liberté et leur émancipation, bénéficier de tous leurs talents en rendant la société plus accueillante et inclusive ».

Un territoire drômois globalement bien équipé avec une forte dynamique d'évolution de l'offre

Depuis 4 ans, une **forte dynamique d'évolution et de recomposition de l'offre s'est opérée afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, en milieu ordinaire, dans une dynamique inclusive**. La création de 123 places de Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) et de 22 places de Service d'accompagnement médicalisé pour adultes handicapés (SAMSAH), ces 4 dernières années, en sont le témoignage.

En parallèle, plusieurs projets ont été aidés : déploiement de l'emploi accompagné, création d'un groupement d'entraide mutuel (GEM) sur le champ de l'autisme **et financement de 5 habitats inclusifs**. L'habitat inclusif est **l'une des mesures permettant plus d'autonomie pour les personnes handicapées ou une transition facilitée vers un logement ordinaire**. Par ailleurs, ces dernières peuvent également profiter d'activités communes dans ce même lieu.

Dans ce contexte, le Conseil départemental de la Drôme et l'ARS ont donc souhaité via leur dernier appel à projet, privilégier l'habitat inclusif pour des publics **semi-autonomes**. Le projet des Micocouliers, visité ce samedi, représente donc une particularité au regard de l'objectif général de développement de l'habitat inclusif pour les personnes avec une perte d'autonomie moins importante.

Le projet de l'habitat inclusif des Micocouliers à Saint Marcel les Valence

Suite à un appel à projet lancé par l'ARS et le Département en 2020, l'ARS alloue un forfait habitat inclusif de 20 K€ annuel qui a vocation à financer un animateur de vie sociale ainsi que le petit équipement nécessaire aux activités sociales partagées.

A compter de juin 2023, le Département poursuivra le soutien de cet habitat dans le cadre de l'aide à la vie partagée.

Un habitat inclusif géré par l'APF France Handicap dans une dynamique partenariale

La délégation Ardèche & Drôme d'APF France handicap, avec plus de 400 adhérents, mène des actions collectives de proximité pour et avec les personnes en situation de handicap et leur famille ainsi que de nombreuses actions de défense des droits et de sensibilisation au handicap dans les écoles ou les entreprises.